



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **17 octobre 2011**

Délibération n° 2011-2490

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) Rhône-Alpes pour l'organisation du 4° Forum régional de l'emploi et des métiers en économie sociale et solidaire de Lyon

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 7 octobre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 19 octobre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Daborne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Imbert, Jacquet, Justet, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Morales, Muet, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Touleron, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Passi (pouvoir à M. Réale), Charles (pouvoir à M. Buna), Desseigne (pouvoir à Mme Lépine), Mme Peytavin (pouvoir à M. Jacquet), MM. Blein (pouvoir à M. Sturla), Balme (pouvoir à M. Claisse), Braillard (pouvoir à Mme Frih), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Gillet (pouvoir à M. Geourjon), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Serres), MM. Huguet (pouvoir à M. Gignoux), Joly (pouvoir à M. Augoyard), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Nissanian (pouvoir à M. Roche), Mme Palleja, M. Pili (pouvoir à M. Justet), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à M. Grivel), MM. Sangalli (pouvoir à M. Suchet), Terrot (pouvoir à M. Buffet), Mme Tifra (pouvoir à M. Llung), M. Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : MM. Barge, Albrand, Turcas.

Séance publique du 17 octobre 2011**Délibération n° 2011-2490**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) Rhône-Alpes pour l'organisation du 4° Forum régional de l'emploi et des métiers en économie sociale et solidaire de Lyon**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 septembre 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Contexte

La Communauté urbaine de Lyon a initié une démarche pour développer l'économie sociale et solidaire. En effet, dans un contexte socio-économique bouleversé par la crise, les acteurs de l'économie sociale et solidaire (associations, fondations, mutuelles de santé et d'assurances, banques coopératives, coopératives de production, d'artisans, d'acheteurs, d'activité et d'emploi) ont démontré leur contribution économique au maintien de l'emploi et de l'activité économique sur le territoire. Ils représentent aujourd'hui plus de 12 % des établissements privés et assurent plus de 9 % des emplois salariés en équivalent temps plein de l'agglomération lyonnaise, notamment dans le secteur associatif dédié à l'éducation, l'action sociale, la santé ou la culture.

Le soutien de la Communauté urbaine porte, en 2011, sur l'animation des structures représentatives de l'économie sociale et solidaire afin de construire avec elles un plan d'actions partagé. Celui-ci s'articule autour de 4 axes :

- axe 1 : favoriser le développement de l'entrepreneuriat en économie sociale et solidaire, en synergie avec le plan d'actions de Lyon_Ville de l'entrepreneuriat (L_VE),
- axe 2 : professionnaliser les acteurs de l'économie sociale et solidaire et structurer les réseaux par le développement de pôles de compétences,
- axe 3 : connaître et faire connaître l'économie sociale et solidaire,
- axe 4 : soutenir des projets d'agglomération, notamment autour de l'habitat coopératif, du commerce équitable ou la création de nouvelles filières économiques.

La présente délibération répond à l'objectif de connaissance et de visibilité de ce secteur, vecteur de développement et d'emplois.

Dans cet objectif, un forum régional de l'emploi et des métiers dans l'économie sociale et solidaire est organisé annuellement à Lyon depuis 2008, à l'initiative de la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) Rhône-Alpes, de l'association Centre des jeunes dirigeants de l'économie sociale (CJDES), de l'Association pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés (AFIJ) avec le soutien de la Communauté urbaine, de la Ville de Lyon et de la Région Rhône-Alpes.

Les objectifs de ce forum sont :

- de proposer un salon de l'emploi et des métiers,
- de promouvoir l'économie sociale et solidaire auprès des professionnels et du grand public,
- de fédérer et de rassembler l'ensemble des acteurs de ce secteur et de les rendre lisibles,
- de favoriser la création d'activité sous forme collective,
- de renforcer la compétence ressources humaines (RH) au sein des entreprises de l'économie sociale et solidaire.

Bilan de l'édition 2010

En 2010, les résultats de l'édition annuelle ont été significatifs : 2 900 visiteurs et 88 exposants, soit un nombre en hausse par rapport à 2009 (2 700 visiteurs).

Le public accueilli est :

- plutôt jeune : 79 % des personnes ont moins de 45 ans,
- demandeur d'emploi : 53 %,
- issu en majorité du Département du Rhône : 67 %.

Projet pour 2011

Forts de ce succès, les partenaires proposent de renouveler cette manifestation le 25 novembre 2011, à l'Espace Tête d'Or de Lyon. L'objectif est de consolider le succès de l'édition 2010 en augmentant le nombre de visiteurs, d'exposants, d'offres d'emploi et la découverte des métiers tout en amplifiant l'espace dédié à l'entrepreneuriat social.

Le Forum annuel de l'emploi et des métiers dans l'économie sociale et solidaire fait connaître ce secteur du développement économique. A ce titre, la Communauté urbaine a attribué à la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire Rhône-Alpes une subvention de 20 000 € en 2010.

Il est proposé une participation financière de la Communauté urbaine d'un montant de 20 000 € pour l'édition 2011 qui permet de maintenir cette manifestation sur le territoire de l'agglomération.

Budget prévisionnel (en € TTC)

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
édition, communication	47 345,25	Région Rhône-Alpes	40 000
		Communauté urbaine de Lyon	20 000
logistique, organisation	84 211,75	Direction régionale du travail et de la formation professionnelle (DRTEFP)	40 000
		Communauté d'agglomération Grand Roanne	3 000
		Ville de Lyon	5 000
		Conseil général de l'Ain	2 000
		partenaires privés	15 500
		stands	6 057
Total	131 557	Total	131 557

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 € au profit de la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) Rhône-Alpes pour l'organisation du 4° forum de l'emploi en économie sociale et solidaire de Lyon le 25 novembre 2011,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et le CRESS Rhône-Alpes définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** de fonctionnement correspondante sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2011 et 2012 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 1578, selon l'échéancier suivant :

- 16 000 € en 2011,
- 4 000 € en 2012.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 24 octobre 2011.